REPRÉSENTATION PERMANENTE
DE LA FRANCE AUPRÈS DE
L'OFFICE DES NATIONS UNIES
ET DES ORGANISATIONS
INTERNATIONALES
À VIENNE
Liberté
Égalité
Fraternité

Comité des utilisations pacifiques de l'Espace Extra-Atmosphérique des Nations unies

68ème session
(Vienne, 25 Juin-2 Juillet 2025)

Point 13 – Rôle futur et méthodes de travail du Comité

Déclaration de la délégation française

= *Seul le prononcé fait foi* =

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les délégués,

Comme vous le savez, la France soutient activement les travaux du CUPEEA et de ses sous-comités.

Le contexte actuel de la crise des liquidités nous a demandé à tous des efforts de rationalisation de nos travaux et des propositions ont émergé pour atteindre une plus grande efficacité. Nous saluons les solutions innovantes proposées par les équipes du Bureau des Affaires Spatiales pour maintenir des débats fructueux, respectueux et équitables malgré ces contraintes.

Nous saluons ainsi la rationalisation de l'ordre du jour, le regroupement de certains points et leur traitement de manière consécutive. Ce comité doit rester souple pour intégrer de nouvelles thématiques de travail tout en poursuivant les travaux déjà

engagés. Il nous faut aussi poursuivre dans cette direction pour renforcer l'efficacité et l'inclusivité des débats, dans le cadre des règles et méthodes de travail établies. La France tient ainsi à rappeler son attachement au multilinguisme et à l'égalité de statut de toutes les langues de travail. Pour donner plus de souplesse à nos échanges, la déclaration générale (item 4) pourrait garder une durée de 5 minutes, contrairement aux autres déclarations réduites à 3 minutes. Il serait intéressant que l'ensemble des déclarations générales, qui sont en quelque sorte la synthèse pour chaque Etat membre, soient prononcées au début du CUPEEA, au cours des 3 premières journées, et idéalement avant de passer aux autres items de l'ordre du jour.

Nous saluons les travaux du groupe sur la viabilité à long terme des activités spatiales, présidé avec efficacité par M. Umamaheswahran, représentant de l'Inde. Ce groupe de travail, compte tenu de son mandat, est particulièrement adapté à l'analyse de nouvelles thématiques, et à l'identification des progrès restent à accomplir pour l'ensemble de la communauté des nations spatiales afin de parvenir à cette viabilité à long terme.

Nous soutenons également une approche pragmatique de coordination des systèmes existants de connaissance de l'environnement spatial [SSA (Space Situational Awareness)], qui est une priorité pour faire face à la croissance inédite de la population orbitale et du trafic spatial, dans le contexte actuel de ressources financières et technologiques contraintes.

Voici les trois thématiques que nous portons comme livrables de la future conférence UNISPACE IV : coordination des systèmes de SSA, prévention de la création de débris spatiaux et définition des ressources spatiales en fonction de leur finalité. Nous remercions, à ce titre, le secrétariat, le Maroc et l'Italie, pour leurs efforts afin de trouver un consensus pour la tenue de cette conférence.

Monsieur le Président,
Je vous remercie de votre attention./.